



CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SÉANCE DU MARDI 2 DÉCEMBRE 2025

VŒU

Pour que la Ville de Paris privatise la collecte des ordures ménagères dans le 8^e arrondissement

Considérant qu'une nouvelle grève a encore perturbé la collecte des ordures ménagères dans le 8^e arrondissement du 12 au 17 novembre derniers ;

Considérant que la précédente grève avait eu lieu fin juillet ;

Considérant qu'au moins une fois par an Paris est envahi par les déchets, nos trottoirs devenant des dépotoirs à ciel ouvert - poubelles éventrées, "jus" nauséabonds, rats qui pullulent... - et renvoyant une image de désolation indigne de notre capitale ;

Considérant que ces grèves à répétition sont inacceptables car leurs conséquences sont gravissimes - notre cadre et notre qualité de vie sont dégradés, l'image de Paris est salie, et c'est un danger direct pour notre santé avec une menace d'épidémies et un risque accru d'incendies ;

Considérant que les Parisiens exigent un service public de la propreté efficace et n'acceptent plus cette situation imputable à la culture de la grève chez les éboueurs parisiens et à la lâcheté politique de la Mairie de Paris, laquelle, obsédée par son image soi-disant "sociale", préfère sacrifier la propreté, la santé et la sécurité des Parisiens sur l'autel de l'idéologie ;

Considérant que je suis déjà intervenue à plusieurs reprises sur ce sujet et dernièrement encore lors de notre Conseil du 8^e arrondissement du 22 mai 2023 ;

Sur proposition de Mme Catherine Lécuyer, Conseillère du 8^e arrondissement, le Conseil du 8^e arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris privatise la collecte des ordures ménagères dans le 8^e arrondissement puis étende cette solution à tout Paris.